

**Convocation du 13 juin 2022**

« J'ai l'honneur de vous inviter à la réunion du conseil municipal le 30 juin 2022 à 19 heures à la salle au-dessus de la bibliothèque – 25 Contour de l'Eglise à Crochte. »

**Ordre du jour :**

- Approbation du procès-verbal du 07 avril 2022,
- Adoption des règles de publication des actes,
- Accord de la commune sur l'Adhésion de la CCHF au syndicat mixte « HAUTS DE FRANCE MOBILITE »,
- Signature de la charte « Ja om't Vlamsch – Oui au flamand »,
- Adoption M57,
- Avis du conseil suite à la demande présentée par le GAEC Blondeel en vue d'obtenir l'enregistrement de son projet d'agrandissement de 1184 animaux-équivalents porcs pour son installation sur la commune de Crochte,
- Questions diverses.

**Etaient présents :** MM. ALIBERT Francis, BLONDEEL Christophe, CAGNIART Philippe, CHANCELIER Claire, COLAERT Stéphane, DECAD Stéphane, DECOKER Laurence, FOUCKE Angélique, LE CORRE Ludovic, LEDEIN Irène, LEMOYNE Geoffrey, MASINGUE Christian, MENEBOO Antoine, PRUVOST Alicia,

**Etait excusé :** MR VERMERSCH Patrice

**1) Approbation du procès-verbal du 07 Avril 2022 :**

Vote à l'unanimité

**2) Adoption de la règle de publication des actes**

Vote à l'unanimité

**3) Adhésion mixte HDF mobilité**

**Irène Ledein :** c'est nouveau ou cela existait avant ?

**Monsieur le Maire :** cela existait mais c'était informel. Cela fait suite à la crise du COVID et pour aider les communes rurales

**Geoffrey Lemoine :** c'est une adhésion pour combien de temps ?

**Monsieur le Maire :** c'est une adhésion annuelle.

Vote à l'unanimité

**4) Signature de la Charte oui au Flamand « Ja om 't Vlamsch »**

**Francis Alibert** : par exemple des panneaux de rues déjà en flamand peuvent-ils être mis également en Français ?

**Monsieur le Maire** : oui mais on paie 50% du prix du panneau

Vote à l'unanimité

**5) Adoption M57 Norme comptable**

Vote à l'unanimité

**6) Avis du Conseil sur le projet GAEC BLONDEEL suivant demande de la Préfecture.**

Monsieur le maire donne la parole à Monsieur Blondeel (membre du conseil municipal) afin d'expliquer son projet et répondre aux différentes questions de l'assemblée.

**Christophe Blondeel** :

Cela fait 2/3 ans que l'on a le souhait de transformer notre élevage porcin en label rouge. Qui dit label rouge dit des surfaces par porc plus importante que dans un élevage classique. 0,8 m<sup>2</sup> par porc en classique contre 1,20 m<sup>2</sup> en label rouge. Cela veut donc dire un bâtiment plus grand.

On veut profiter de ce passage en label rouge pour réorganiser nos salles pour faciliter le travail et réaménager les allées vétustes.

Les chiffres qui sont dans le dossier sont plus important en termes de nombre de porcs que réellement ceci afin de prendre une sécurité pour exploiter les m<sup>2</sup> en cas de perte ou disparition du label rouge.

L'autorisation de la préfecture porte sur un nombre d'animaux maximum. Dans le dossier présenté on ne parle pas de label rouge, on parle d'exploitation d'élevage de porcs en mode classique. Il y a plus de porcs que ce qu'il y aura réellement sur l'exploitation.

**Antoine Meneboo** : C'est combien de porcs en plus ?

**Christophe Blondeel** :

Dans le dossier on est en équivalent porcs à 1184 porcs en simultanément. En équivalent porc 1 truie comporte 3 porcs. On est sur 77 truies et actuellement on a une autorisation à 70.

L'avis que vous devez donner est sur un bâtiment de taille plus grande qui permettra d'accueillir du label rouge.

**Antoine Meneboo** : C'est un nouveau bâtiment ?

**Christophe Blondeel** : C'est dans la continuité du bâtiment actuel en ajoutant 3 salles d'engraissement pouvant contenir 130 porcs (130 x 1,20 m<sup>2</sup> = 156 m<sup>2</sup> pour une salle).

**Antoine Meneboo** : Quel est l'impact sur le lisier ?

Il y aura forcément plus de production de lisier car plus de porcs. Par contre on ne peut pas plus étendre sur Crochte donc cela ira chez un voisin à Zegerscappel qui en prend déjà

Avis favorable

## **7) Questions diverses**

### **Monsieur le Maire :**

Présente l'analyse de l'état des voiries effectuées par le CCHF et informe qu'un rendez-vous est fixé avec une personne de la CCHF ce vendredi 01 juillet 2022.

Informe le conseil d'un changement au niveau de l'école pour la rentrée 2022/2023 avec le départ de Mme Ley (directrice) et de Mme Cardinael. La nouvelle directrice sera Mme Vichery.

### **Geoffrey Lemoyne :**

Geoffrey informe que la kermesse organisée par l'APE aura lieu Samedi 02 juillet de 11h à 17h. Des lots seront remis aux enfants.

Un document a été rédigé pour tracer le bilan des actions de l'APE durant l'année scolaire. Il sera distribué lors de la kermesse.

### **Philippe Cagniard :**

#### ***- Crochte le Mag :***

Faut-il garder la version papier de Crochte le Mag ? La question se pose avec les outils numériques à notre disposition.

Madame Decoker s'exprime pour expliquer qu'en raison de ces nouveaux outils, cela semble ne plus avoir de sens.

Réponse de Monsieur le Maire : Oui, il faut conserver quelques exemplaires pour les aînés. Peut-être mettre quelques exemplaires en mairie et en salle des aînés.

Madame Decoker conseillère à la communication fait savoir qu'elle ne souhaite plus s'investir dans ce contexte car trop chronophage.

Monsieur le Maire rappelle que nous sommes des conseillers rémunérés pour cela.

Madame Decoker demande ce que cela veut dire.

Monsieur le Maire répond : nous sommes payés pour ça et précise que le débat est sur la table.

#### ***- La bibliothèque :***

Il y a peu de bénévoles pour assurer l'accueil de la bibliothèque les mercredis.

Il est nécessaire d'avoir plus bénévoles le mercredi pour éviter la fermeture. De septembre à décembre 2022, nous serons 4 pour assurer les accueils. Nous verrons en réunion, courant décembre, s'il faut supprimer l'accueil du mercredi.

Nous allons prévoir une fermeture de la bibliothèque cet été. Fermeture du lundi 11 juillet 2022 au mercredi 24 août 2022.

L'Affluence du mercredi se situe entre 16h30 et 17h30. C'est pourquoi, il a été décidé en commission d'ouvrir dès le 24 août de 16h30 à 18h00.

## Procès-Verbal de la réunion du Conseil Municipal du jeudi 30 juin 2022

Le logiciel de la bibliothèque arrive à son terme. Nous pouvons continuer à utiliser l'outil informatique même si le contrat d'entretien n'est pas renouvelé. Il se posera le problème des étiquettes qui peut être résolu. Si, non, nous devons faire appel à un autre logiciel comme Micro bib.

### *- Les manifestations :*

- Le samedi 25 juin 2022 : opération « prévention contre les déjections canines » organisée par le conseil municipal des jeunes.
  - Mercredi 29 juin 2022 : atelier « contes » animé à la bibliothèque par Madame Laurence Decoker à 16h30.
  - Vendredi 1 juillet 2022 : remise des prix à la salle des sports lors de la fête de l'école.
  - Samedi 2 juillet 2022 : Kermesse de l'Ape.
  - Dimanche 3 juillet : visite de l'église organisée par les retables de Flandres.
  - Lundi 4 juillet 2022 : 17h00 accueil de la troupe de théâtre par Messieurs Francis Alibert et Philippe Cagniard à la salle communale. La représentation aura lieu à 20h00 et sera suivie d'un échange avec les comédiens autour d'un pot.
  - Juillet- août : concert dans les églises.
  - Centre aéré du 11 juillet 2022 au 29 juillet 2022.
  - Mercredi 6 septembre 2022 : réunion des associations. (EN définitive le mardi 6 septembre 2022).
  - Septembre 2022 : prévoir la distribution ou un événement pour les nouveaux habitants et mamans de l'année 2021.
  - Septembre 2022 : opération « nettoyons la nature » avec, peut-être, Bissezele.
  - Samedi 8 octobre 2022 : dans le cadre de la semaine bleue, nous proposons les 2h00 de Crochte de 10h00 à 12h00. Il s'agit de rassembler les habitants de Crochte dans ce projet intergénérationnel avec les adultes, les enfants et les aînés du village. La marche sera organisée dans le village avec un départ de la salle des sports.
- Monsieur Alibert Francis s'est renseigné pour le financement dont le dossier doit être déposé avant le 16 juillet 2022 par une association.
- Madame Laurence Decoker va recontacter l'Association 2 rayons 2 soleils pour savoir si l'association est partante pour ce projet et l'engagement dans le dépôt du dossier.
- Si cela est positif, nous essaierons de faire adhérer les autres associations lors de la réunion des associations le mardi 6 septembre 2022.
- Mardi 22 novembre 2022 : Madame Laurence Decoker recontacte la chorale « Cantabilé » pour un concert dans l'église.
  - Novembre 2022 : commémoration du 11 novembre, remise des médailles du travail, défilé de la saint Martin en soirée.
  - Décembre 2022 : spectacle pour les enfants de l'école : Monsieur Francis Alibert se renseigne.

***Tir à l'arc :***

Les archers de Pitgam souhaitent rejoindre l'association USCBVB. Suite à une réunion du comité directeur l'USCBVB, il a été décidé de ne pas intégrer les archers de Pitgam. Ils doivent créer leur propre association.

**Antoine Meneboo :**

En regardant les comptes rendus du SIECF j'ai vu des choses qui pourraient être intéressantes pour la nouvelle salle avec des bornes de recharges pour véhicules électriques avec une prise en charge en partie par le SIECF et je ne sais si l'école est équipée de capteur de CO2 ?

Monsieur le Maire : Oui, l'école est équipée.

**Ludovic Le Corre :**

***- ALSH :***

Centre aéré du 11 juillet au 29 juillet :

1<sup>ère</sup> semaine : 28 enfants

2<sup>ème</sup> semaine : 33 enfants

3<sup>ème</sup> semaine : 36 enfants

***- Conseil municipal des jeunes :***

Campagne de sensibilisation sur les déjections canines effectuée le samedi 25 juin 2022 avec la pose d'affiche dans le village.

Nous avons également commandé des pochoirs afin de tracer sur les trottoirs de l'espace public « trottoir pas crottoir » et « mon maître ramasse ».

Prochaine opération Nettoyons la nature le 24 septembre 2022

***- Restauration scolaire :***

Au titre du marché sur la restauration scolaire API nous a informé par courrier que le tarif des repas pour la rentrée scolaire 2022/2023 passera de 2,55€ à 2,61€.

***- Application Ma Mairie En Poche :***

Depuis le lancement début juin nous avons déjà 106 abonnés.

**Levée de la séance à 20h30**

**Le Maire**

**Stéphane COLAERT**

**Le Secrétaire**

**Ludovic LE CORRE**